

Zoom sur le cumul des mandats au XVIII^e siècle

Les députés de 1788 n'étaient pas des nouveaux venus. Ils appartenaient en effet à l'élite villageoise, où les responsables politiques et administratifs des communautés territoriales étaient recrutés.

Leur accession aux postes de députés, en 1788, n'était ainsi qu'une étape dans leur carrière politique.

Député, mandataire fiscal...

C'est ainsi que Michel Perrin fut élu député de Montagnieu, le 24 août 1788. Et le 23 novembre suivant, il fut nommé comme mandataire fiscal. À ce titre, il était chargé d'assister celui dont la fonction est de répartir la charge fiscale en fonction des ressources. C'est-à-dire en faisant payer les plus riches.

De son côté, le notaire de Montagnieu, Charles Magnin, endossa le tablier de

député le 23 novembre et le 18 décembre 1788. Puis, à nouveau, le 10 mai 1789, il fut désigné pour s'occuper du procès, qui opposait trois communes à un seigneur. Enfin, le 8 novembre 1789, c'est à l'occasion d'une assemblée générale du mandement, qu'il fut élu « adjoint aux plaintes et informations », avec un habitant de Montagnieu.

Bien souvent, les mêmes personnes étaient élues

Son rôle ? « Assurer la continuité de l'exercice de la justice, en attendant la mise en place des nouvelles institutions judiciaires. » On retrouve notamment dans les archives montagnardes la raison qui a motivé ce choix. « Il en est aucun autre dans cette comté en l'état qui puisse remplir l'objet. » Imparable. À Sainte-Blandine, c'est le laboureur Guy Gros qui est élu



Suite à des émeutes à Vizille en juin 1788, une réunion des États généraux du Dauphiné a été organisée dans le Château. Des députés de La Tour-du-Pin, de Sainte-Blandine et de Montagnieu étaient notamment présents.

député à trois reprises au cours de l'année 1788. D'après les registres, cette profession était peu représentée, la faute aux contraintes professionnelles. La situation, depuis, n'a guère

changé dans le monde agricole. Bien souvent, les mêmes personnes, que l'on peut qualifier de "l'élite sociale", étaient choisies, à cause de l'absence d'autres candidats. Il fallait en effet

prendre du temps pour se rendre et assister aux assemblées, parfois lointaines.

JJB La Tour Prend Garde d'après le mémoire de doctorat de Jérôme Froger